



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



©FAO Togo

APPUI À LA RIPOSTE CONTRE LA COVID-19 DANS LE SECTEUR AGRICOLE AU TOGO

Décembre 2022

ODD:



Pays:

Togo

Code du projet:

TCP/TOG/3801

Contribution de la FAO:

432 000 USD

Période de mise en œuvre:

14 octobre 2020 – 30 septembre 2022

Contact:

Représentation de la FAO au Togo
FAO-TG@fao.org

Partenaires

Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural.

Bénéficiaires

900 ménages vulnérables dans les préfectures de Tandjouare, Oti Dankpen, Kéran, Plaine de Mò, Yoto et Bas-Mono.

Contribution au Cadre de programmation par pays (CPP)

Initiatives de la FAO: Favoriser la résilience dans les zones arides d'Afrique; Initiative Main dans la main.

Cadre de coopération et de développement (CCD) 2019-2023, Axe 2: Gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. Effet 2.1: D'ici 2023, les collectivités territoriales et les communautés disposent de capacités techniques accrues pour gérer les déchets ménagers et faire face aux effets des changements climatiques et des risques de catastrophes.



DESCRIPTION DU PROJET

Les mesures restrictives adoptées pour contrer la propagation du virus de la covid-19 ont eu des répercussions immédiates sur les activités économiques, en particulier sur la production et la distribution des produits agricoles. Le Gouvernement togolais a mis en place entre mars et juin 2020 une série de mesures sociales pour venir en aide aux populations les plus vulnérables. En effet, les conséquences de la pandémie combinées à la soudure mettaient sous pression les moyens d'existence des populations rurales et limitaient l'accès à une alimentation adéquate.

L'assistance de la FAO devait contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages les plus vulnérables en fournissant un apport en intrants et en équipements agricoles, ainsi qu'en renforçant les capacités des acteurs du circuit de distribution des produits agro-alimentaires.

IMPACT

Les résultats du projet ont permis de renforcer la résilience des bénéficiaires face aux crises et de préserver leur sécurité alimentaire et nutritionnelle malgré les répercussions de la pandémie de covid-19.

RÉALISATION DES RÉSULTATS

Le projet a constitué une réponse efficace pour contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations face aux impacts de la covid-19.

Au total, 898 ménages vulnérables ont été identifiés dans les préfectures de Tandjouaré, Oti Dankpen, Kéran, Plaine de Mò, Yoto et Bas-Mono: 293 d'entre eux ont bénéficié des kits de production maraîchère (oignon, piment et tomate) et 605 des kits de production agricole (maïs, riz et soja). Tous les ménages ont bénéficié d'une formation aux bonnes pratiques agricoles et d'un suivi de leurs activités de production effectué par les agents de l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT). De plus, en vue de résoudre le problème crucial de l'approvisionnement en eau pour les activités de maraîchage, la FAO a réhabilité le forage de Nano et a procédé grâce à un cofinancement à la construction de citernes sur les sites maraîchers. Vingt et une motopompes à essence ont également été fournies pour faciliter les activités de maraîchage. Le parc solaire d'Aklakou a été renforcé et les sites de Bayindo et Nano clôturés pour des activités horticoles. Afin d'évaluer les répercussions de la covid-19 et d'autres chocs sur l'approvisionnement alimentaire, les moyens d'existence et la sécurité alimentaire, un dispositif de suivi a été mis en place et une collecte de données a permis de produire un rapport national sur l'impact de la covid 19 sur les ménages ruraux au Togo. La FAO a par ailleurs travaillé avec l'Agence nationale de la protection civile (ANPC) pour renforcer le système d'alerte précoce pour la résilience du sous-secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle face aux inondations au niveau communautaire.

Enfin, pour soutenir le circuit de distribution des produits agricoles, 50 femmes transformatrices de produits agricoles ont été formées aux nouvelles procédures d'hygiène de transformation adaptées à la covid-19 et à la distribution en ligne, et 30 femmes transformatrices de poissons/mareyeuses à l'approche caisses de résilience (CdR).

Le projet a produit plusieurs capsules vidéo de capitalisation/diffusion des résultats du projet disponibles en ligne.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET

La situation sanitaire a entraîné un ralentissement de certaines activités et la redéfinition et la programmation de nouvelles activités autres que celles qui étaient définies initialement dans le projet. Pour financer ces nouvelles activités, une révision du budget a été sollicitée et accordée.

Les risques relevés au démarrage du projet ont été bien gérés. Tous les acteurs ont bien adhéré à la méthodologie nouvelle apportée par la FAO. La zone du projet était assez stable après les mesures restrictives portant sur les déplacements des populations mis en place entre mars et juin 2020, ce qui a permis de mener avec efficacité les activités prévues.

MESURES DE SUIVI À L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT

Pour pérenniser les acquis du projet, il serait souhaitable que les différentes catégories de bénéficiaires (producteurs vivriers et maraîchers, transformatrices de produits agricoles et halieutiques, mareyeuses) soient régulièrement suivies dans leurs activités productives.

DURABILITÉ

1. Développement des capacités

La FAO a adopté une approche «faire faire», en signant des protocoles d'accord avec trois institutions exerçant déjà des activités dans la zone du projet. Il s'agit de l'ICAT, de l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) et de l'ANPC. Ces structures disposent des capacités nécessaires à continuer les activités au-delà du projet.

2. Égalité des sexes

La dimension du genre a été bien prise en compte lors de toutes les étapes du projet. Sur les 898 ménages bénéficiaires du projet, 425 sont dirigés par des femmes. En outre, 50 femmes membres des coopératives agricoles ont été formées dans le domaine des normes d'hygiène, de transformation des produits agricoles et de la commercialisation en ligne, et 30 femmes à l'approche CdR.

3. Durabilité environnementale

Les bonnes pratiques promues lors des formations intégraient la dimension de durabilité environnementale.

4. Approche fondée sur les droits de l'homme, notamment le droit à l'alimentation et à un travail décent

L'assistance apportée a directement contribué à concrétiser le droit à une alimentation adéquate.

5. Durabilité technologique

La méthodologie CdR, la signature des protocoles d'accord avec l'ICAT, l'ANPC et l'ITRA ont ouvert de nouvelles perspectives, que tous les acteurs ont pu assimiler facilement grâce aux formations, aux sensibilisations et aux suivis déployés pour la bonne mise en application de la méthodologie proposée. Le projet a par ailleurs contribué au développement des connaissances locales à travers la signature de protocoles d'accord, le recours à l'expertise nationale par le biais de recrutement de consultants et de fournisseurs locaux, l'utilisation des ressources du pays et l'organisation des ateliers de formation et de renforcement des capacités des acteurs.

6. Durabilité économique

L'amélioration des rendements a permis aux bénéficiaires d'augmenter leurs revenus et de réinvestir dans leurs activités de production.



DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE DIFFUSION PRODUITS AU COURS DU PROJET

- ❑ **Fo Kodjo Akpagana.** 1^{er} septembre 2022. «Le maraîchage, une importante source de revenus». *Agridigitale*. <https://bit.ly/3UrhBe>.
- ❑ **Fo Kodjo Akpagana.** 2 septembre 2022. «Renforcer la résilience des producteurs vulnérables». *Agridigitale*. <https://bit.ly/3FhUK5M>.
- ❑ **Agridigitale TV.** «Les revenus de ma production m'ont permis de tôler 3 pièces». Vidéo. <https://bit.ly/3ugwISi>.
- ❑ **Agridigitale TV.** «Des kits de semences et d'engrais aux petits producteurs». Vidéo. <https://bit.ly/3gRGyXI>.
- ❑ **Agridigitale TV.** «Appui de la FAO aux agriculteurs vulnérables». Vidéo. <https://bit.ly/3UvUjcd>.

RÉALISATION DES RÉSULTATS – MATRICE DU CADRE LOGIQUE

Impact attendu	La résilience des ménages agricoles les plus vulnérables est renforcée face à la crise de la covid-19		
Résultat	La sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages agricoles vulnérables est renforcée face aux conséquences négatives de la covid-19		
	Indicateur	Nombre de ménages agricoles dont les capacités de résilience sont renforcées face à la covid-19.	
	Situation de référence	0	
	Objectif final	1 300 ménages.	
	Commentaires et mesures de suivi	<p>Le projet a constitué une réponse efficace pour contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations face aux impacts de la covid-19. Presque tous les résultats ont été atteints. Quelques activités ont été réorientées compte tenu de la situation sanitaire qui a empêché la tenue d'ateliers et des voyages d'études et missions. Au total, 898 ménages vulnérables ont été identifiés dans les préfectures de Tandjouaré, Oti Dankpen, Kéran, Plaine de Mò, Yoto et Bas-Mono: 293 d'entre eux ont bénéficié des kits de production maraîchère et 605 des kits de production agricole. Le projet a eu des résultats très encourageants en termes de renforcement de capacités techniques et matérielles des bénéficiaires.</p> <p>Pour une meilleure pérennisation et durabilité des acquis du projet, des efforts doivent être faits pour la poursuite de certaines actions ou activités:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Suivre les 50 femmes formatrices des produits agricoles. – Suivre les 898 bénéficiaires des produits agricoles vivriers et maraîchers. – Suivre les 10 groupes de femmes formatrices de poisson à Katanga et les mareyeuses du port formés sur l'approche CdR. <p>Le partage des différents rapports d'activités durant la mise en œuvre du projet permettra à toutes les parties prenantes d'avoir le même niveau d'information et d'adapter les approches de mise en œuvre afin qu'elles soient plus efficaces et durables.</p>	
Produit 1	Les moyens de production agricole (intrants agricoles et matériel d'irrigation) sont acquis et mis à la disposition de 1 250 ménages vulnérables face à la covid-19 dans les préfectures de Tandjouaré, Oti Dankpen, Kéran, Plaine de Mò, Yoto et Bas-Mono		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Nombre de ménages agricoles bénéficiaires.	1 250	Oui
Situation de référence	0.		
Commentaires	Lors de la conception du projet, 1 250 ménages bénéficiaires (800 en production vivrière, 400 maraîchers et 50 agriculteurs multiplicateurs) devaient bénéficier des intrants (engrais et semences). Ce nombre a été revu à la baisse (900 bénéficiaires) lors de la mise en œuvre afin de respecter le budget. Suite à la hausse des prix des intrants, le montant alloué à cette activité n'a permis en effet d'acquiescer que la quantité d'intrants pour 900 bénéficiaires.		
Activité 1.1	Identifier les 900 ménages agricoles vulnérables bénéficiaires des kits de production agricole et maraîchère		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	La sélection des ménages agricoles vulnérables devant bénéficier des kits de production agricole et maraîchère s'est fait à travers un processus participatif de sélection passant par l'élaboration des critères, des missions de sensibilisation, la sélection et la validation des listes par les autorités administratives et locales. Au total, sur les 898 bénéficiaires identifiés dans les préfectures de Tandjouaré, Oti Dankpen, Kéran, Plaine de Mò, Yoto et Bas-Mono, 293 ont bénéficié des kits de production maraîchère et 605 des kits de production agricole.	

Activité 1.2	Distribuer des intrants de production vivrière (maïs, riz et soja) à 800 ménages agricoles vulnérables en milieu rural	
	Réalisé	Oui
Commentaires	Après l'identification des ménages agricoles vulnérables bénéficiaires des kits de production agricole, la Représentation de la FAO a procédé au lancement de marchés pour l'acquisition des intrants de production céréalière (maïs, soja et riz). Ces intrants et matériels agricoles acquis ont été livrés dans les magasins des services régionaux de l'agriculture dans les quatre régions ciblées par le projet par le fournisseur retenu par FAO-Togo après évaluation. Le total des intrants se présente comme suit: 6 050 kg de semences certifiées de maïs, 1 500 kg de semence riz, 10 320 kg de semence soja, 68 000 kg de NPK, 34 000 kg d'urée, 595 litres de pesticide bio, 75 boîtes d'inoculum pour riz et 1 032 sachets d'inoculum soja. Une mission conjointe de la FAO et du Ministère a été organisée dans les neuf préfectures pour la distribution, qui s'est déroulée en deux temps: le 30 avril 2021 pour la remise des kits de production vivriers dans les préfectures de Bas-Mono et de Yoto dans la région Maritime et du 18 au 20 mai 2021 pour la remise de kits de production dans les préfectures de Mò, Dankpen et Tòne dans les régions Centrale, Kara et Savanes. Au total, 605 bénéficiaires (dont 304 femmes) ont bénéficié du kit de production vivrière, au lieu des 800 prévus dans le document de projet.	
Activité 1.3	Distribuer des semences de base au réseau des agriculteurs multiplicateurs	
	Réalisé	Non
Commentaires	Cette activité n'a pas été réalisée. En effet il était prévu de distribuer aux multiplicateurs des semences de base produites par la recherche (Institut togolais de recherche agronomique) afin de leur permettre de produire des semences que le projet aurait achetées à un prix négocié. Cette activité n'a pas été réalisée, car les producteurs de semences avaient déjà obtenu des semences de base au moment du démarrage du projet.	
Activité 1.4a	Distribuer du matériel et des intrants de production maraîchère, des kits d'irrigation solaire et des citernes agricoles à 400 ménages agricoles vulnérables	
	Réalisé	Oui
Commentaires	Après l'identification des ménages bénéficiaires des kits de production maraîchère, la FAO a procédé à l'acquisition des intrants maraîchers, qui ont été livrés avec le matériel agricole dans les quatre régions ciblées. Il s'agissait de: 48 700 g de semences d'oignon, 35 160 g de semences de piment, 35 160 g de semences de tomate; 29 300 kg d'engrais maraîcher (NPK10-20-20), 1 168 litres d'engrais foliaire et 293 litres de biopesticide pour maraîchage. Les distributions ont eu lieu entre le mois de septembre et octobre 2021 dans les neuf préfectures concernées par le projet. Au total, 293 bénéficiaires (dont 121 femmes) ont bénéficié du kit de production maraîchère au lieu des 400 prévus par le document de projet.	
Activité 1.4b	Construction des citernes et réhabilitation du forage de Nano	
	Réalisé	Oui
Commentaires	En vue de résoudre le problème crucial de l'approvisionnement en eau pour les activités de maraîchage, la FAO a réhabilité le forage de Nano et a procédé à la construction de citernes d'eau de 50 m ³ avec pose des gouttières sur les magasins des sites des zones d'aménagement agricoles planifiées (ZAAP). Un lot de matériel a été acquis au profit des cinq sites maraîchers (Djabokou-Pya-Tchikawa-Mango-Bayindo-Nano), composé de deux arrosoirs et un rouleau de tuyau d'arrosage de 200 mètres. La contrainte majeure rencontrée pour la mise en œuvre de cette activité a été le problème de l'accessibilité des sites en saison pluvieuse. La réalisation de cette activité a été faite grâce à un cofinancement avec le projet Un million de citernes dans le Sahel.	
Activité 1.4c	Acquérir 21 pompes à essence pour le maraîchage	
	Réalisé	Oui
Commentaires	Une mission d'identification des bénéficiaires des 21 motopompes à essence a été organisée. La FAO a ensuite lancé un appel d'offres pour la fourniture des motopompes et accessoires. Après évaluation, l'entreprise Jouda Consulting & Business a été retenue. La distribution des motopompes s'est déroulée lors de la mission organisée du 12 au 17 septembre 2022 (remise des pompes à 11 maraîchers) et au cours de la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation pour les 10 motopompes restantes.	

Activité 1.5	Suivre et accompagner les 1 250 ménages vulnérables bénéficiaires dans la conduite de leurs exploitations		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	<p>Pour le suivi et l'accompagnement des 900 ménages vulnérables bénéficiaires, un protocole d'accord a été signé entre la FAO et l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT).</p> <p>L'ICAT a formé 605 producteurs vivriers et 293 producteurs maraîchers et des quatre sites ZAAP (Djabokou/Dankpen, Pya/Kozah, Mango /Oti et Nano/Tandjouaré) sur les bonnes pratiques agricoles; appuyé l'installation, le suivi et l'évaluation des récoltes et des rendements des parcelles de production. Au total, 898 bénéficiaires (dont 425 femmes) ont effectivement pris part à ces formations théoriques sur les bonnes pratiques de production.</p> <p>Pour bien conduire ces activités, il a été jugé nécessaire de procéder au recyclage des conseillers techniques en gestion des entreprises agricoles (CTGEA) sur les bonnes pratiques de productions agricoles. Les CTGEA ont été organisées par les Chefs d'agence pour s'assurer de la bonne conduite des activités sur les sites et du respect des itinéraires techniques de production par les bénéficiaires, notamment les travaux de préparation du sol, de semis et d'entretien des cultures. Ces suivis ont permis d'apprécier l'état d'avancement des activités et d'apporter des améliorations par endroits pour relever les rendements.</p>	
Activité 1.6	Renforcer le parc solaire Aklakou et clôturer des sites de Bayindo et Nano		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	<p>La FAO a lancé une consultation restreinte pour la sélection d'une entreprise locale pour la réalisation des travaux de renforcement et de clôture des parcs solaires des sites maraîchers d'Aklakou et la clôture des sites maraîchers de Nano et de Bayindo, respectivement dans les préfectures des Lacs, de Tandjouaré et de Dankpen. L'entreprise Solar Light Production Togo (SLP-T) a été retenue pour la mise en œuvre.</p> <p>Au parc solaire d'Aklakou, l'activité a permis l'augmentation du nombre de modules photovoltaïques: leur nombre est passé de quatre à huit sur chacun des cinq parcs avec le changement des conduites de refoulement d'eau de la pompe. Sur le site de Bayindo, 450 mètres de grillage ont été posés sur une parcelle maraîchère d'un hectare. Sur le site de Nano, des poteaux métalliques de 1,8 m de hauteur espacés de 3 m et deux portes d'entrée ont été installés sur une superficie d'un hectare.</p>	
Produit 2	Les ménages les plus vulnérables ont facilement accès à une alimentation adéquate à base de produits agroalimentaires locaux dans les préfectures de Tandjouaré, Dankpen, Oti, Kéran, Plaine de Mô, Yoto et Bas-Mono		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Nombre de femmes transformatrices ayant été mises en relation avec les circuits de distribution y compris le commerce en ligne.	50	Oui
Situation de référence			
Commentaires	Les activités mises en œuvre ont efficacement œuvré au renforcement de la résilience des bénéficiaires face aux crises. Les activités 2.3, 2.4 et 2.5 ont été menées en supplément par rapport à celles initialement prévues.		
Activité 2.1	Renforcer le dispositif d'information pour un meilleur ciblage des vulnérables en matière sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	<p>Un protocole d'accord a été signé avec la Direction des statistiques et de l'information (DSID) des services agricoles pour la mise en place d'un dispositif de suivi, d'analyse et d'évaluation des effets/impacts de la covid-19 et d'autres chocs sur l'approvisionnement alimentaire, les moyens d'existence (agriculture, élevage, pêche) et la sécurité alimentaire. À cet effet, 96 agents enquêteurs ont été formés pendant 10 jours sur le questionnaire d'enquête et ont par la suite assuré la collecte des données auprès de 1 700 ménages. Cette collecte de données a permis de produire un rapport national sur l'impact de la covid-19 sur les ménages ruraux au Togo.</p> <p>www.fao.org/documents/card/fr/c/cc0494fr.</p>	

Activité 2.2	Appui à 50 femmes transformatrices des produits agricoles sur les nouvelles procédures d'hygiène de transformation adaptées à la covid-19 et mise en lien avec les circuits de distribution en ligne	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	<p>Dans le souci d'appuyer 50 femmes transformatrices des produits agricoles sur les nouvelles procédures d'hygiène de transformation adaptées à la covid-19 et mise en lien avec les circuits de distribution en ligne, la FAO a signé un protocole d'accord avec l'ITRA pour développer les maquettes de formation.</p> <p>La mise en œuvre de cette activité s'est déroulée en deux étapes: i) la formation des femmes sur les nouvelles procédures d'hygiène de transformation adaptées à la covid-19 et mise en lien avec les circuits de distribution en ligne; ii) le suivi et accompagnement des 50 femmes dans la mise en œuvre de leur activité.</p> <p>Pour renforcer la résilience de ces femmes, deux séances de formation (la première à Tsévié et la seconde à Kara) ont été organisées à l'attention de 50 femmes transformatrices agroalimentaires, respectivement du 27 au 28 janvier et du 9 au 10 février 2022. Cette formation a permis d'outiller les bénéficiaires avec de bonnes pratiques d'hygiène et de maîtriser la vente en ligne. Afin de vérifier l'application des bonnes pratiques d'hygiène inculquées durant la formation dans les unités de production, une mission de suivi post-formation a été organisée du 15 au 19 février pour les 30 unités des régions Maritime et des Plateaux et du 21 au 25 février pour les 20 unités des autres régions (Centrale, Kara et Savane).</p>
Activité 2.3	Former les groupes de femmes transformatrices de poisson à Katanga et les mareyeuses du port sur l'approche caisses de résilience	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	<p>Une consultante spécialisée en appui organisationnel des femmes a été recrutée et a appuyé l'équipe de la FAO pour former les groupes de femmes transformatrices de poisson à Katanga et les mareyeuses du port sur l'approche CdR. La mise en œuvre de cette activité a permis de mettre en place dix groupes d'intérêt, notamment des groupements, des associations ou coopératives de femmes de la pêche selon l'approche CdR. Par la suite, il a été organisé un atelier de formation sur les CdR du 20 au 23 juin 2022 avec 35 participants (dont 30 femmes), facilité par une personne-ressource de l'équipe de la résilience de la FAO.</p>
Activité 2.4	Renforcer le système d'alerte précoce (SAP) pour la résilience du sous-secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle aux inondations au niveau communautaire	
	Réalisé	Non
	Commentaires	<p>La FAO a signé un protocole d'accord avec l'Agence nationale de la protection civile (ANPC) pour renforcer le système d'alerte précoce (SAP) pour la résilience du sous-secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle aux inondations au niveau communautaire. La mise en œuvre de cette activité s'est déroulée en trois étapes: i) renforcement des capacités de la cellule SAP de l'ANPC en prévention de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle; ii) développement du mécanisme communautaire d'informations et de communication sur la prévention de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle; iii) sensibilisation des communautés cibles pour qu'elles s'approprient du volet prévention de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en lien avec les pratiques résilientes face aux inondations et autres aléas.</p>
Activité 2.5	Réaliser une vidéo de capitalisation des impacts générés par la mise en œuvre du projet auprès des bénéficiaires	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	<p>Dans le cadre de la réalisation de vidéos de capitalisation des impacts générés par la mise en œuvre du projet auprès des bénéficiaires, une mission a été organisée du 24 au 31 juillet 2022 dans les régions des savanes, Kara et Centrale qui a regroupé l'équipe de la FAO et un personnel du groupe média Agridigitale. La mission de terrain a permis de réaliser des tournages vidéo sur l'impact du projet dans la vie des bénéficiaires, en documentant les changements intervenus dans la vie de certains récipiendaires et de visiter les sites maraîchers. Trois capsules vidéo ont été réalisées, une centrée sur un producteur maraîcher et deux sur un producteur vivrier.</p>

Partenariats et diffusion

Pour plus d'information veuillez contacter: Reporting@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie